



Westminster & City News

NUMÉRO 19

Du 11 au 17 mai 2018

ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

POLITIQUE MONÉTAIRE ET FINANCES PUBLIQUES

L'ONG *Positive Money* appelle la Banque d'Angleterre (BoE) à s'orienter vers l'économie bas carbone – Dans un [rapport](#) publié mardi dernier, *Positive Money* estime que le changement climatique devrait être une priorité du mandat de la BoE via la promotion des investissements verts. La BoE supervise l'exposition des assureurs et des banques britanniques aux risques climatiques et soutient les initiatives visant à élaborer des normes de transparence internationales mais ces efforts seraient loin d'être suffisants. *Positive Money* considère que le mandat du Comité de politique monétaire devrait inclure des objectifs environnementaux et que les modèles macroéconomiques de la BoE devraient intégrer les risques climatiques. Pour l'ONG, la BoE devrait divulguer les risques carbonés des actifs présents dans son bilan et cesser d'acheter des actifs émis par des entreprises productrices d'énergies fossiles. Ce rapport fut largement soutenu par Lord Deben, président du *Committee on Climate Change*, qui a déclaré que *Positive Money* avait raison de proposer des mesures radicales pour faire face à des problèmes radicaux.

INDICATEURS MACROÉCONOMIQUES

Le nombre d'individus issus de l'UE et travaillant au Royaume-Uni s'est réduit sur un an – D'après les [données](#) de l'ONS, le nombre de travailleurs issus de l'UE s'est considérablement réduit au T1 2018 en glissement annuel (-28 000) pour atteindre 2,29 millions. La dernière baisse remonte à 2010 alors que ce nombre n'était que de 1,23 millions. Cette réduction fut en partie compensée par la hausse du nombre de travailleurs issus de pays tiers (+20 000) qui a atteint 1,25 millions. Entre 2016 et 2017, le nombre de travailleurs issus de l'UE a considérablement augmenté (+100 000) mais l'année 2017 constitue un tournant : ce nombre a augmenté sur les deux premiers trimestres, a stagné au T3 puis a baissé au T4 (-29 000 par rapport au T3) avant de baisser plus significativement au T1 2018 (-57 000 par rapport au T4 2017). Avec cette baisse, le nombre total de travailleurs est retombé au niveau du T3 2016, soit juste après le référendum. Les travailleurs européens représentent aujourd'hui 7,1 % du nombre total de travailleurs au RU.

Le chômage baisse dans la quasi-totalité des nations et des régions au T1 2018 – Les chiffres du chômage des nations et des régions publiés le 15 mai font état d'une baisse du chômage dans toutes les régions à l'exception du Sud-Est (+0,3 % à 3,4 %) et du Nord-Ouest (+0,2 % à 4,3 %) au T1 2018. Le taux de chômage en Ecosse au T1 2018 (4,3 %) a diminué de 0,2 % et se situe à un niveau comparable au taux national (4,2 %). Le taux de chômage gallois, en baisse aussi (-0,8 % à 4,4 %), reste supérieur au taux moyen britannique. Le taux de chômage le plus élevé est recensé à Londres et au Nord Est de l'Angleterre (4,9 %), et le plus faible en Irlande du Nord (3,1 %). On note par ailleurs que le chômage en Irlande du Nord est à son plus bas niveau depuis le début du recensement des chiffres du chômage en 1995.

La croissance des salaires réels est en hausse au T1 2018 – D'après les [données](#) de l'ONS, le taux de chômage a atteint 4,2 % au T1 2018 (-0,4 pt par rapport au T1 2017), soit son taux le plus faible depuis 1975. Le taux d'emploi a été de 75,6 % (+0,8 pt), son niveau le plus élevé depuis 1971. La population active occupée a augmenté alors que le nombre de chômeurs et d'inactifs s'est réduit. Après avoir atteint 1,8 % au T1 2017, la croissance des salaires nominaux (hors prime) en glissement annuel (g.a.) fut de 2,9 % au T1 2018. La croissance des salaires réels fut

positive pour la première fois en un an en février à 0,2 % (sur trois mois glissant) et a atteint 0,4 % pour le T1 2018. D'après une [enquête](#) de la BoE, cette hausse ne s'est pas encore répercutée sur la consommation des ménages qui a été impactée par le climat au T1 et les difficultés de recrutement se généralisent, impactant le coût du travail. Après avoir atteint des niveaux relativement élevés au T3 et T4 2017 (0,9 % puis 0,8 %) du fait de la baisse des heures travaillées, la croissance trimestrielle de la productivité s'est contractée au T1 2018 (-0,5 %).

CONCURRENCE

Le rachat de Lonmin fait l'objet d'une enquête de l'Autorité de la Concurrence britannique – La CMA a déclaré le 15 juin dernier [étudier](#) le projet de rachat de Lonmin par Sibanye-Stillwater, un accord qui devrait déboucher sur la création de l'une des plus importantes sociétés de métaux précieux au monde. L'entreprise issue de l'opération contrôlerait environ 25 % du marché mondial du platine – les autres grands acteurs de l'industrie du platine étant Anglo Platinum (28 %) et Impala Platinum (25 %) – et la CMA examine dans quelle mesure la réalisation de cette opération entraînerait une diminution substantielle de la concurrence sur un ou plusieurs marchés au Royaume-Uni pour les biens ou les services. Outre l'approbation au Royaume-Uni, les sociétés ont besoin de l'autorisation de l'Autorité de la concurrence en Afrique du Sud et du soutien des actionnaires. Lonmin pourrait par ailleurs avoir du mal à refinancer ses dettes si la transaction venait à ne pas être approuvée.

COMMERCE ET INVESTISSEMENT

La création de la TRA pourrait être retardée par le débat interne britannique sur le Brexit – Dans un [rapport](#), la commission du Commerce international de la Chambre des Communes a estimé que la *Trade Remedies Authority* (TRA) pourrait ne pas être opérationnelle à compter du 29 mars 2019. En effet, la future agence britannique dédiée à la défense commerciale sera instaurée par le *Trade Bill*, dont l'adoption a été repoussée par le gouvernement en raison des débats à Westminster sur l'opportunité de rejoindre l'Espace économique européen (EEE) ou de conclure une union douanière avec l'UE. Outre cet aspect, le rapport propose plusieurs amendements au *Trade Bill* afin de (i) soumettre à l'approbation de la commission parlementaire la nomination du président de la TRA, (ii) supprimer l'obligation pour la TRA d'effectuer un *economic interest test* avant d'émettre une recommandation au gouvernement et (iii) créer un mécanisme d'appel des décisions prises par la TRA et le ministre en revoyant l'affaire devant une cour d'appel spécialisée.

ACTUALITÉ FINANCIÈRE

BREXIT

Le Brexit pourrait rendre le RU plus vulnérable aux crimes financiers – Lors d'une audition au *Treasury Select Committee* (TSC) relative aux crimes financiers, *Transparency International UK*, *Global Witness* et le *Centre for Financial Crime and Security Studies* ont tous trois affirmé que le Brexit pourrait rendre le RU plus vulnérable aux crimes financiers. La politique commerciale du RU, qui chercherait à multiplier les accords y compris avec des pays tiers ayant un risque élevé de corruption afin de compenser la perte commerciale anticipée avec l'UE due au Brexit, serait en conflit avec l'objectif du gouvernement de créer un environnement hostile aux crimes financiers. Cette audition s'inscrit dans le cadre de l'[enquête](#) actuel du TSC sur la réponse du RU aux crimes financiers. Le [rapport](#) 2018 de la *National Crime Agency* estime que des centaines de milliards de livres sterling sont blanchis à travers des banques britanniques et leurs filiales chaque année, « *with a significant threat being posed by the criminal exploitation of accounting and legal professionals involved with trust and company provision* ».

BANQUES

Lloyds affiche des profits en hausse de 23% au T1 2018 - Le [résultat](#) comptable avant impôts de Lloyds est en hausse à 1,6 Md£ contre 1,3 Md£ au T1 2017. Le résultat opérationnel de la banque britannique est également en hausse de 6 % à 2 Md£ contre 1,88 Md£ au T1 2017. Le coût du risque a augmenté à 258 M£ contre 127 M£ au T1 2017. Le ratio CET1 s'établit à 14,1 % au T1 2018 (+ 0,2 pt) et le ratio de levier à 5,3 % (contre 5,4 % au T1 2017). Le coût de l'affaire de l'[assureur emprunteur](#) (PPI) s'élève à 90 M£ au T1 2018 (450 M£ au T1 2017), ce qui s'ajoute aux 18 Md£ que le scandale a déjà coûté à Lloyds depuis 2011. La marge nette d'intérêts a augmenté de 2,8% à 2,93%, et Lloyds affirme être sur la bonne voie pour atteindre tous ses objectifs financiers pour 2018. Les coûts ont été réduits drastiquement depuis 2011, son *cost to income ratio* est à 47,8% (- 4,1 pts par rapport au T1 2017) avec pour objectif d'arriver à 46,8% à la fin 2018. La banque a déjà annoncé la suppression de plus de 2 000 emplois cette année (-30 000 depuis 2011), et le nombre de ses agences a diminué de 2 900 à 1 750.

Les résultats de Barclays sont marqués par les coûts de son accord avec le MoJ (2 Md\$) et du scandale PPI

- Barclays a [enregistré](#) une perte nette de 764 M£ au T1 2018 (contre un bénéfice net de 190 M£ au T1 2017), conséquence de son accord à l'amiable de 2 Md\$ avec le MoJ américain suite à la vente présumée de produits toxiques liés à des prêts *subprimes*, et à un coût additionnel de 400 M£ lié au scandale PPI. Ces amendes mises à part, le profit net a augmenté à 1,2 Md£ au T1 2018 (contre 209 M£ au T1 2017), ce qui est au-dessus des attentes des analystes. Le ratio CET1 est à 12,7 % (- 0,6 pt) et le ratio de levier à 4,6 % contre 4,9 % au T1 2017. Sa perte opérationnelle avant impôts a atteint 236 M£ (contre un profit de 1,7 Md£ au T1 2017). Le profit avant impôts de sa banque d'investissement (unité sous pression par l'actionnaire principal E. Bramson) est en hausse de 48%, mais des analystes ont estimé que la direction a tiré sur tous les leviers pour obtenir ce résultat, et a notamment réaffecté des coûts du financement au *head office*. L'action de Barclays a diminué de 1,4% le jour de l'annonce des résultats.

Des exigences spéciales sont imposées au système de lanceurs d'alerte de Barclays et une amende à J. Staley

- PRA et FCA ont [condamné](#) le directeur exécutif de Barclays à une amende de 642 430 £ pour avoir « *failed to act with due skill, care and diligence* » en tentant d'identifier le lanceur d'alerte auteur d'une lettre le concernant. Jusqu'à 2020, Barclays va également devoir rendre compte annuellement à la FCA et PRA de sa gestion des cas de lanceurs d'alerte, notamment ceux contre ses *Senior Managers* et ceux où Barclays a tenté d'identifier un lanceur d'alerte anonyme. Ces mesures sont les premières du genre appliquées à une entreprise réglementée, et il s'agit du premier cas soulevé par les autorités sous le *Senior Managers Regime*. Le *Financial Times* [souligne](#) toutefois que J. Staley est le premier directeur exécutif d'une institution d'importance à recevoir une amende des régulateurs sans perdre son travail, et juge que la peine qui lui est imposée est minime, même en prenant en compte la retenue de 500 000£ sur son bonus décidée par la banque, son salaire maximal à Barclays pouvant atteindre 8,3 M£ par an.

AUDIT & CONSEIL

Les Big 4 se préparent à l'éventualité d'une scission de leurs activités au Royaume-Uni – Les principaux cabinets d'audit ont annoncé cette semaine préparer des plans de contingence pour parer à la possible décision de la CMA de séparer la branche audit du reste de leurs activités dans l'optique de limiter le risque de conflits d'intérêt. Deux options sont possibles pour ce scénario de scission : forcer chaque cabinet à se scinder en deux cabinets multidisciplinaires plus petits, ou les obliger tous à séparer leur activité de conseil pour créer des sociétés « *audit only* ». Cette seconde option avait été préconisée par le responsable de la FRC Stephen Haddrill en février dernier comme remède potentiel au manque de concurrence sur le marché. La pression sur le gouvernement britannique et sur les régulateurs s'est intensifiée ces derniers mois depuis l'effondrement du géant de la construction Carillion (conseillé par EY et PwC et audité par KPMG et Deloitte) et continue d'être d'actualité, comme en témoigne le [rapport](#) parlementaire de la Chambre des communes publié cette semaine sur le sujet.

FINTECH & BLOCKCHAIN

HSBC a effectué la première transaction de financement commercial viable utilisant le blockchain – Cette lettre de crédit a été émise pour le groupe agroalimentaire Cargill pour le transport de soja (ARG vers MAS), à l'aide de la plateforme blockchain Corda du consortium R3. ING, qui a aussi adopté cette technologie, était l'une des contreparties de la transaction. HSBC juge que le système est prêt pour un usage commercial, mais que banques, entreprises de transport, ports et opérations douanières devront tous utiliser la même technologie. Il assimile le financement commercial par blockchain aux débuts de l'usage des conteneurs standardisés, adoptés lentement par les bateaux, ports, chemins de fer et sociétés commerciales, avant de devenir le premier mode de transport mondial. Utiliser le blockchain pour le financement commercial permet une tâche numérisée et effectuée en 24 heures, au lieu des nombreux documents papiers et des 5 à 10 jours de traitement nécessaires pour une seule transaction. HSBC est l'une des plus grandes banques au monde pour le financement commercial (2,52 Md£ de revenu en 2017).

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service économique régional de Londres (adresser les demandes à londres@dgtrésor.gouv.fr).

Clause de non-responsabilité

Le Service économique régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.



Directeur de la publication : Jean-Christophe Donnellier
Service économique régional de Londres
Ambassade de France au Royaume-Uni

Adresse : 58 Knightsbridge, London, SW1X 7JT

Rédigé par : Robin Fournier, Laura Guenancia, Louis Martin et Margaux Sauvaget.

Revu par : Christian Fatras

Version du 17 mai 2018